

Inscription Saison 2020/2021

CLUB D'ESCRIME DU PAYS DE GEX

Gymnase Saint Simon 01280 PREVESSIN-MOENS



E-Mail : eric.desperier@gmail.com

Site Internet : <http://www.cepg.fr>

Téléphone mobile du maître d'armes : 06.31.60.02.61.

* Rayez les mentions inutiles o Cochez la case correspondante

NOM : (en majuscules)		
PRENOM : (en majuscules)		Sexe * : garçon - fille
DATE DE NAISSANCE :		Catégorie (réservé CEPPG) :
NATIONALITE :		
STATUT DU LICENCIÉ : *Renouvellement - Mutation (changement de club) - Nouveau		
ADRESSE : (en majuscules)		
Téléphones domicile : bureau : mobile :		
Merci de remplir cette rubrique pour que nous sachions comment vous solliciter lors de nos manifestations !	Si le licencié est mineur :	Profession du père :
		Profession de la mère :
	Si le licencié est majeur :	Profession du licencié :
Adresse e-mail EN MAJUSCULES : (pour les informations de la vie du club et les annonces de compétitions)	 @

COTISATION ANNUELLE + LICENCE FEDERALE + PASSEPORT COMPETITION :

EVEIL (4/5 ANS) : NOUVEAU : 240€ / RENOUELEMENT : 230 € A PARTIR DE 6 ANS : NOUVEAU : 345€ / RENOUELEMENT : 335 €			Moyen de paiement *
Un tarif dégressif est appliqué pour les membres d'une même famille : → Réduction : 15€ à partir du 2ème licencié, pour chaque nouveau membre de la famille		Réduction famille* oui non	Chèque Espèces Virement
Suite aux mesures sanitaires : <u>achat masque personnel obligatoire</u> (pour les tireurs n'ayant pas leur matériel) : 30 €		Achat masque * oui non	
Payable au maximum en 3 fois par chèques (Chèques à l'ordre du CEPPG). Pour les 2 derniers retraits, mettre le mois de retrait au dos , maxi fin 02.2021 Virement possible : s'adresser à clubescrime.cepg@gmail.com			TOTAL :

SI VOUS TOUCHEZ L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE, MERCI DE NOUS FOURNIR UN JUSTIFICATIF, UNE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE LA LICENCE (INTEGREE À LA COTISATION) EST POSSIBLE PAR LE BIAIS DES COUPONS-SPORT.

JOURS DE COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Cours suivi	Prévessin: O Adultes/ados confirmés épée 20h30-22h	Cessy: O Eveil escrime 17h-18h O Cellule compétition 18h-20h Prévessin: O Adultes débutants 20h30-22h	Saint-Genis Pouilly: O Enfants débutants fleuret 14h-15h30 O Eveil Escrime 15h30-16h30 O Enfants confirmés fleuret 16h30-18h O Ados débutants et confirmés épée 18h-19h30 O Ados/adultes confirmés épée/fleuret/sabre 19h30-21h30	Cessy: O Enfants débutants fleuret 17h-18h30 O Enfants confirmés fleuret 18h30-20h O Ados débutants et confirmés épée 20h-21h30

LA LOCATION DE MATERIEL EST POSSIBLE, NOTAMMENT LE PANTALON, LA VESTE ET LA SOUS-CUIRASSE DE PROTECTION (MATERIEL OBLIGATOIRE)

RAPPEL IMPORTANT :

UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DE L'ESCRIME DÈS LES PREMIERS COURS DE SEPTEMBRE. SANS CELUI-CI LE CLUB NE PEUT PAS DEMANDER VOTRE LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME ET DONC VOTRE ENFANT OU VOUS-MÊME N'ÊTES PAS ASSURÉ EN CAS D'ACCIDENT.